

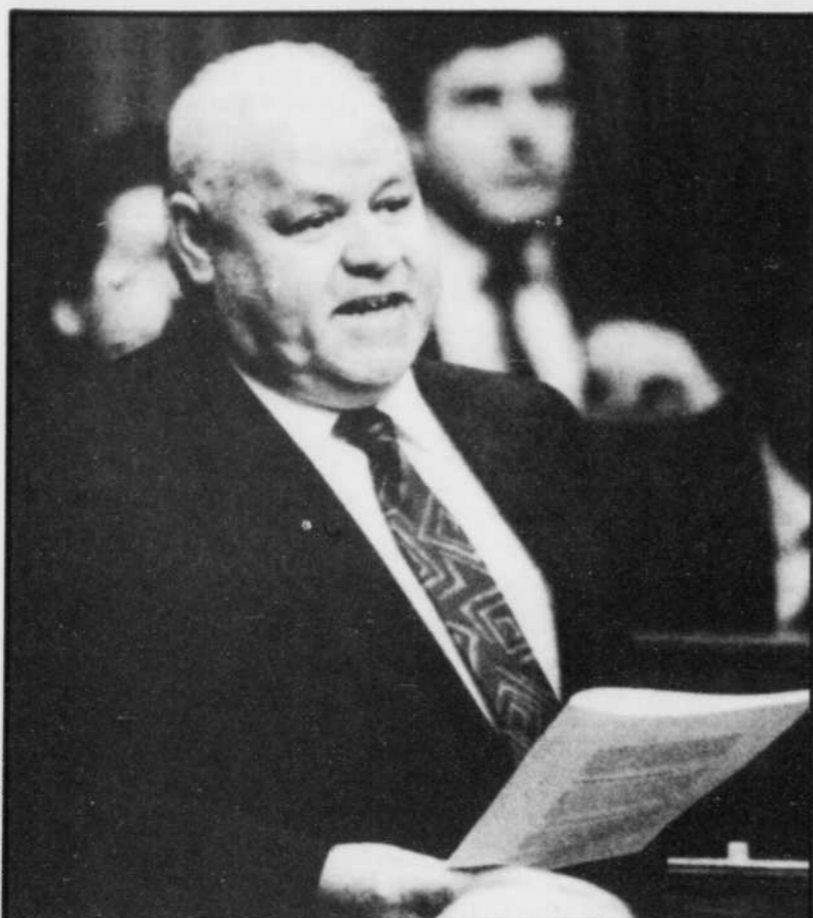


AVORTEMENT B1

Le droit du fœtus à la vie inscrit nulle part au Québec



La Cour suprême a expliqué hier pourquoi elle avait cassé l'injonction qui empêchait Chantal Daigle de se faire avorter.



Défendant l'Accord du lac Meech et la loi 178, en avril dernier aux Communes, et constatant l'attitude de certains premiers ministres provinciaux du pays dans ces dossiers, Jean-Claude Malépart se demandait à haute voix s'il ne devrait pas travailler pour l'indépendance du Québec.

UN MORT A2

Collision entre une auto et un autobus scolaire sur la 116

FERMETURE A3

L'Hôtel Wellington mis en vente six mois après sa réouverture

DÉFI RELEVÉ A4

Le plus gros tamis au monde des pâtes et papier à Lennoxville



Gilles Nantel, directeur général de l'usine d'Industrie USP qui a produit le tamis mesurant 90 pouces (7 pieds et 6 pouces) de diamètre sur 91 pouces de haut.

ROUTES A8

Yvon Vallières veut des dizaines de millions de plus

HOCKEY D1

Les Bruins matent le Canadien en 57 secondes... et les Penguins massacrent les Nordiques

MÉTÉO A2

(321^e jour de l'année)

Nuageux: -7 à 0 C
Lever du soleil: 6h49
Coucher du soleil: 16h16
Demain: nuageux

Millions \$ de dommages à Saint-Hilaire

Une tornade balaye le sud du Québec

Montréal (PC)

Arrachant arbres et toitures sur son passage, une mini-tornade s'est abattue sur le sud du Québec, hier, sans toutefois causer de blessures graves.

C'est la municipalité de Saint-Hilaire qui a accusé le grand coup. A cet endroit, c'est une véritable tornade qui a frappé, endommageant un centre commercial et une soixantaine de maisons. Une dizaine de toitures ont été emportées.

Les vents, qui auraient atteint une vitesse d'environ 200 kilomètres-heure, ont surtout fait des ravages dans le secteur du vieux Saint-Hilaire.

La tornade a frappé vers 14h30, soufflant vitrines, toitures et même des murs. Une dizaine de personnes ont reçu des soins pour des blessures mineures ou des chocs nerveux et une trentaine de personnes ont dû être évacuées. C'est presque un miracle qu'aucune perte de vie n'ait été constatée.

En fin de journée les représentants municipaux avançaient le chiffre de 5 millions \$ comme première évaluation des dommages.

Des toitures ont également été emportées dans les régions de Valleyfield, de Châteauguay et dans l'ouest de l'île de Montréal. Les vents violents ont aussi déraciné des arbres et brisé des poteaux de transport d'électricité tandis que les pluies diluviennes causaient des inondations en certains endroits.

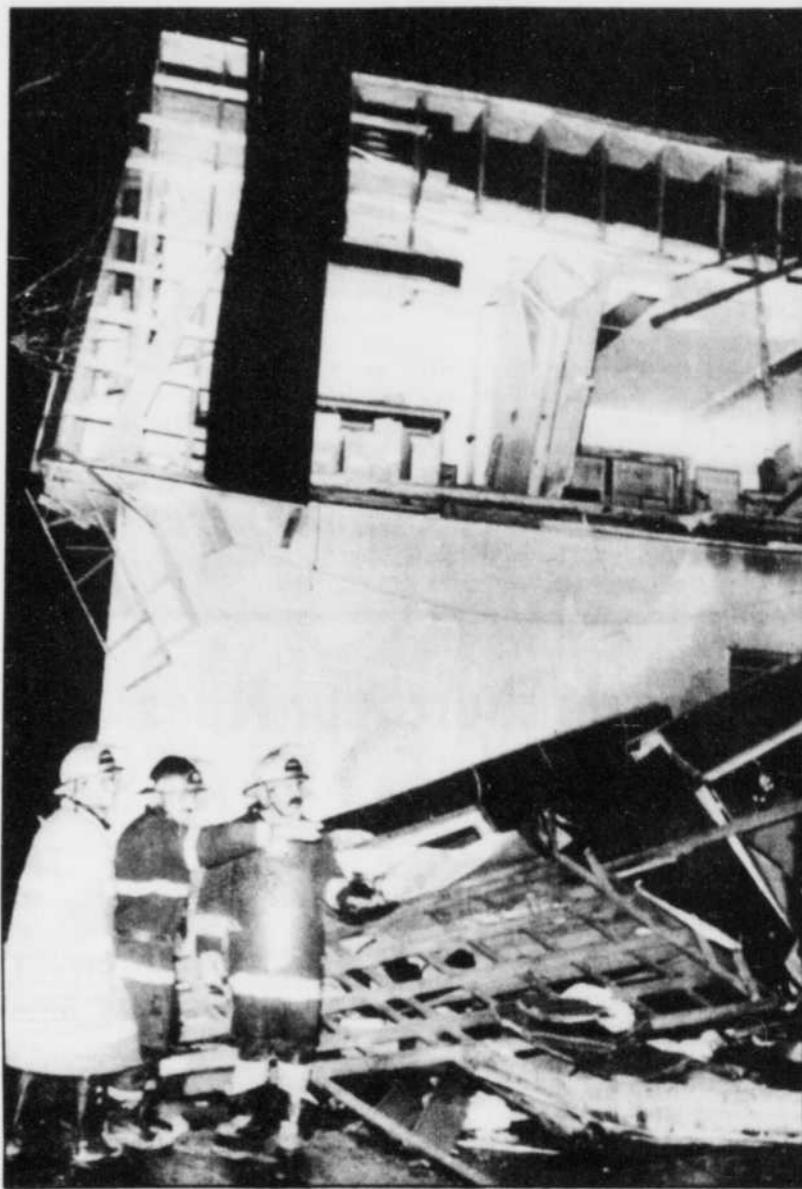
Chez Environnement-Canada, on indiquait que la tempête, qu'on attendait depuis quelques jours déjà, avait laissé en trois heures quelque 35 mm de pluie sur Montréal.

On estimait à plus de 100 000 le nombre des abonnés d'Hydro-Québec qui ont été privés d'électricité: 25 000 dans le West-Island, 36 000 dans la région des Laurentides, de Laval et de Lanaudière, 16 000 dans le secteur Valleyfield-Châteauguay, 12 000 dans la région de Saint-Hyacinthe-Saint-Hilaire, 15 000 dans le nord-ouest et 3000 dans la région de Granby.

Estrie peu éprouvée

L'Estrie a cependant été peu éprouvée par la tempête de pluie et de vent.

Les différents corps policiers n'ont fait état d'aucun appel de détresse. Par contre, le service électrique a été interrompu, de quelques à



Des pompiers inspectent un immeuble qui a subi de très lourds dégâts pendant la tornade d'hier, à Saint-Hilaire, sur les rives du Richelieu. Le mur de cette bâtisse a été arraché par les forts vents.

plusieurs heures, à Lennoxville (1890 abonnés) ainsi que dans la moitié des villes de Magog et de Richmond. De plus, quelques bourrasques de vent ont causé des dégâts, emportant notamment l'enseigne de l'hôtel Holiday de Deauville.

À Montréal, la situation était plus corse et 500 employés des travaux publics ont été mobilisés pour réparer les dégâts. Au moins une centaine de résidences ont été inondées, notamment dans les secteurs de Saint-Henri et de Rosemont, où les collecteurs ont été débordés.

Les tunnels Salaberry, Saint-Rémi, Atwater ont entre autres été

fermés à la circulation pendant plus de 30 minutes.

Sur le Mont-Royal, des sentiers piétonniers ont été grugés par l'écoulement des eaux de pluie. Une soixantaine d'appels de citoyens rapportaient des arbres ou des branches arrachés.

Dans le nord de la ville, des fenêtres de résidences ont été fracassées. Le service de police de la CUM ne déplorait toutefois aucune blessure.

L'eau de pluie s'est également infiltrée dans au moins deux stations de métro, mais les pompes ont suffi à la tâche et le service de transport n'a pas été interrompu.

Malépart a perdu sa lutte contre le cancer

Montréal (PC)

Le député fédéral de Laurier-Sainte-Marie, M. Jean-Claude Malépart, est décédé, hier après-midi à 17h15, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, des suites d'un cancer. Il était âgé de 50 ans.

M. Malépart avait été ré-admis à l'hôpital Notre-Dame le 15 octobre dernier, le jour même où il devait présider un dîner-bénéfice de la Fondation québécoise du cancer. Quelques jours plus tard, ses médecins abandonnaient tout espoir, le cancer s'étant attaqué à la colonne vertébrale.

Un bref communiqué, émis en début de soirée par la direction de l'hôpital Notre-Dame, affirme seulement que le député est décédé à 17h15 et, qu'à la demande expresse de sa famille, aucun autre commentaire ne serait émis par l'institution hospitalière.

M. Malépart avait été député à Québec de 1973 à 1976 et il siégeait à Ottawa depuis 1979.

Il avait appris en pleine campagne électorale, en novembre 1988, qu'il était atteint d'un cancer du poumon, nouvelle qui devait être rendue publique quelques jours après l'élection.

Mais les traitements de chimiothérapie qu'il devait suivre ne l'ont pas empêché d'occuper son siège aux Communes et de se lancer dans plusieurs batailles contre les politiques du gouvernement conservateur, en particulier le projet de taxe sur les produits et les services et la réforme de l'assurance-chômage.

Pour les démunis

Les cheveux réduits à un mince duvet blanc à cause des traitements, le député a aussi continué à dénoncer tout ce qu'il considérait comme une tentative de couper dans les programmes destinés aux plus démunis.

Son dernier discours aux Communes portait d'ailleurs sur les coupures de budget dans les soins de santé.

«J'ai peut-être dérangé des gens et je m'en excuse, affirmait-il récemment. Mais, du plus profond de mes tripes, du plus profond de mon cœur, lorsque quelqu'un est pris dans la misère, lorsque quelqu'un subit une injustice, je pense bien que c'est notre rôle de député de mener du bruit pour réveiller.»

Mais c'est son discours du 13 avril dernier en réplique au discours du Trône qui passera sans doute comme le testament politique de M. Malépart.

«A l'allure où cela va, j'ai l'impression que s'il y avait un autre référendum, je travaillerais de l'autre côté, parce que des fois je me demande, à entendre certains premiers ministres des provinces sur le Lac Meech, je me pose des questions à quoi cela sert au Québec d'être asso-

cié à ces gens-là. On est mieux de s'associer avec les Américains, on serait peut-être mieux respecté, mieux compris», affirmait-il alors.

M. Malépart avait consacré la majeure partie de son discours à défendre la loi 178 adoptée en décembre dernier par le gouvernement du Québec et à défendre l'accord constitutionnel du Lac Meech alors attaqué par de nombreux libéraux.

«Si nous sommes battus contre la séparation du Québec c'est qu'à ce moment-là, Pierre Elliott Trudeau — et j'étais ici — nous avait dit qu'on changerait la Constitution et qu'on comprendrait le Québec. Mais malheureusement, je dois dire aujourd'hui que, autant Pierre Elliott Trudeau que d'autres Canadiens anglais ne comprennent pas encore la majorité québécoise telle qu'elle est», affirmait-il.

Le bureau du député devrait faire connaître aujourd'hui les dispositions qui ont été prises pour les funérailles du député.

«L'exemple d'un homme courageux», — Mulroney (p.B3)

Cas de rage signalé à Melbourne

Michel MORIN Melbourne

Un rare cas de rage dans la région, à vrai dire le premier depuis 1982, année où un cheval porteur de cette maladie était importé, a été signalé il y a quelques jours dans la municipalité de Melbourne. Une chauve-souris portait cette maladie qui, habituellement, provoque la mort dans un délai de 45 jours.

Selon les informations glanées par La Tribune, un résident de Melbourne aurait aperçu la chauve-souris s'écroulée près du musée situé dans cette même municipalité.

Ganté, l'homme a voulu saisir le mammifère battant de l'aile. A l'instar de tous les animaux qui se sentent coincés, la chauve-souris a tenté de mordre, mais ses mâchoires se sont butées au cuir du gant.

L'animal a par la suite été laissé aux soins d'un vétérinaire de Richmond qui, à son tour, a fait appel à Agriculture-Canada de qui relève la responsabilité des animaux montrant des signes de maladie.

Le Dr Claude Pigeon, d'Agriculture-Canada, a examiné la chauve-souris. Ne voulant prendre aucune chance, on a expédié le mammifère à Ottawa où les spécialistes fédéraux ont conduit une batterie de tests. Résultat: la chauve-souris portait effectivement la rage.

Quant à l'individu qui lui a porté secours, il n'a pas été contaminé. Le Dr Serge Déry, du Département de santé communautaire, a néanmoins mis tous les éléments de son côté et a injecté un vaccin contre la rage au patient.

«La rage est transmise par la salive de l'animal lors de la morsure», précise le Dr Déry. Dans ce cas précis, il ne semble pas y avoir eu de lésion cutanée. Néanmoins, un vaccin contre la rage a été administré à l'individu.»

D'où venait-elle?

Au dire du biologiste-écologiste Donald Thomas, de l'Université de Sherbrooke, à voir la chauve-souris, qui serait une grande chauve-souris brune, l'une des huit espèces vivant au Québec, il est extrêmement difficile de dire d'où venait le mammifère.

Evidemment, cette grande chauve-souris brune peut avoir passé les derniers mois en Estrie. Mais compte tenu que les chauve-souris migrent sur des distances parfois impressionnantes, il n'est pas impossible qu'elle soit venue de la région montréalaise ou encore de New-York.

«A la mi-août, les chauve-souris femelles se déplacent sur des distances pouvant atteindre 200 kilomètres. Si ma mémoire est bonne, des chauve-souris porteuses de rage ont été dénombrées l'an dernier du côté de Longueuil. Il se peut qu'elle soit venue de cet endroit. Et il n'est pas improbable non plus qu'elle soit venue de plus loin encore.»

Pas de panique

Depuis 1974, aucun cas de rage n'a été relevé en région, si ce n'est en 1982, année où un cheval importé de l'Ontario était arrivé en Estrie déjà porteur de cette maladie.

Le Dr Claude Pigeon, à qui a été confié le dossier, signale qu'Agriculture-Canada n'a rien laissé

au hasard dans cette histoire. Bien qu'il soit peu probable que la chauve-souris porteuse de rage ait contaminé d'autres animaux, les fonctionnaires fédéraux ont acheminé une missive aux résidents du secteur, les invitant à signaler le moindre signe de maladie à Agriculture-Canada.

«Il s'agit d'un cas très isolé et les gens ne doivent surtout pas partir en peur. S'il y a des retombées, nous demandons à la population de nous les signaler le plus rapidement possible. Je le répète, il n'y a pas lieu de céder à la panique», précise fermement le Dr Pigeon.

Le biologiste Thomas rappelle que les chauve-souris ne s'attaquent pas aux êtres humains, contrairement à la croyance populaire.

«De toute façon, les chauve-souris sont actuellement en période d'hibernation. Elles ont regagné les cavernes et les vieilles mines désaffectées pour y passer la saison froide. Il est peu probable que cette chauve-souris ait transmis la maladie à un autre mammifère.»

La Société canadienne de la Croix-Rouge +

CLINIQUE DE SANG & CLUB OPTIMISTE DE SHERBROOKE

LES CANADIENS DE SHERBROOKE

20-21 novembre, 14h30 à 20h30, Manège militaire, 64, Belvédère Sud, Sherbrooke

DON DE SANG, DON DE VIE

La police ne parvient pas à retracer l'auteur du meurtre de la dame de 82 ans

Sherbrooke

Mobile

La Division des enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke a envoyé ses détectives tous azimuts, hier, dans le but de retracer l'auteur du meurtre de Mme Florence Arguin, âgée de 82 ans, morte par strangulation dans sa maison de la 8e Avenue Sud, à Sherbrooke, mardi.

En fin de journée, hier, la police n'a signalé aucun développement majeur dans cette enquête concernant le premier meurtre de l'année sur le territoire de la Police municipale de Sherbrooke.

Les enquêteurs devaient rencontrer des voisins, des membres de la famille et divers informateurs. Ils devaient également vérifier plusieurs informations en provenance de divers milieux.

Le meurtre des gens sans défense, en l'occurrence des enfants ou des personnes âgées, provoque toujours chez les citoyens un vaste courant de sympathie et un mouvement d'entraide que l'on ne déce pas pour tous les crimes.

Plusieurs appels téléphoniques concernant cette mort violente ont été enregistrés au quartier général de la rue Marquette.

Sous la supervision du capitaine Jacques Testulat et du sergent-détective Réal Charest, les deux enquêteurs principaux Roger Surprenant et Alain Lévesque ont multiplié les démarches pour éclaircir cette affaire. Tous leurs compagnons ont également été mis à contribution.

Le mobile reste toujours nébuleux. On ne peut pas affirmer qu'il y a eu vol mais rien n'indique qu'il y en a eu un. C'est aussi simple et aussi compliqué que ça.

Comme il paraît simple d'affirmer que le meurtrier avait toute la confiance de la victime.

Méfiant et craintive, Mme Arguin barrait ses portes à double tour, mettait un fauteuil comme obstacle supplémentaire et tassait un coin de rideau pour jeter un coup d'oeil sur tous les visiteurs qui s'approchaient de la maison.

Comme aucune trace d'effraction apparente n'a été relevée sur les lieux du crime, comment le meurtrier a-t-il pu entrer chez sa victime? Est-ce qu'une personne bien mise aurait réussi à amadouer la vieille dame? Les gens qui la connaissaient bien et qui la visitaient à l'occasion en doutent.

Ces bonnes gens devaient même s'annoncer par voie téléphonique avant de se rendre chez Mme Arguin qui mettait parfois dix minutes avant de répondre à la porte même si elle connaissait le visiteur.

Au sujet de la maison, elle est toujours sous surveillance policière. Des scellés ont été apposés sur les portes. L'accès y est interdit et aussi longtemps que les enquêteurs le jugeront nécessaire.

Le coroner Allen Fein avait ordonné qu'une autopsie soit pratiquée sur le corps de Mme Arguin. L'examen pathologique a conclu à une mort violente par strangulation.

Le conducteur de la voiture n'a eu aucune chance contre l'autobus

Cinquantaine d'écoliers de la région de Danville impliqués dans un accident mortel au canton de Cleveland

Maurice CLOUTIER

Richmond

Une cinquantaine d'écoliers de la région de Danville l'ont échappé belle hier après-midi lorsque, sur le chemin du retour, leur autobus scolaire a été impliqué dans un accident, qui aurait pu facilement prendre des proportions effroyables. Moins chanceux, le conducteur de la petite Subaru, qui a heurté de plein fouet le véhicule scolaire, est cependant mort sur le coup.

L'accident s'est produit vers 15h30, dans une pente, sur la route 116 à l'intérieur des limites du canton de Cleveland. La victime est Mario Therrien, âgé de 26 ans, de Danville.

Seulement trois ou quatre écoliers ont subi des blessures superficielles, malgré la grande violence de l'impact.

Deux autobus scolaires, venant de récupérer une centaine d'élèves au High School de Richmond, roulaient en direction de Danville lorsque l'autobus, après un dépassement, aurait provoqué une collision frontale avec le premier véhicule scolaire, selon les informations fournies par la Sûreté du Québec, au quartier général à Sherbrooke.

Dans un ravin

Sous l'impact, l'automobile a littéralement glissé sous l'autobus et s'y est soudée si fort que les deux véhicules ont dévalé ensemble un ravin par la suite, selon le récit du chef des pompiers de Richmond, M. Jean-Paul Deslauriers.

«Heureusement, le véhicule scolaire n'a pas capoté. Il a juste glissé sur plusieurs pieds dans un ravin. Les enfants ont pu sortir rapidement de

l'autobus accidenté par les sorties d'urgence», a ajouté M. Deslauriers.

Les écoliers sont ensuite montés à bord du deuxième autobus pour regagner la maison. Aucun des enfants n'aurait été suffisamment blessé pour être conduit à l'hôpital.

L'automobile était tellement écrasée que les pompiers ont fait transporter le véhicule au centre de voirie du ministère des Transports, à Richmond, où ils sont finalement parvenus avec des scies et des leviers hydrauliques à dégager la victime.

Une enquête du coroner sera instituée. En outre, le véhicule scolaire, selon le chef Deslauriers, sera inspecté par une équipe du ministère des Transports.



La Subaru était complètement écrasée après avoir glissé sous l'autobus scolaire; les deux véhicules ont ensuite dévalé un ravin le long de la route 116. Le conducteur de l'automobile n'avait aucune chance.

Procès du chercheur Naessens en l'absence des 11 jurés hier

Sherbrooke (JL)

Le procès du biologiste et chercheur Gaston Naessens s'est poursuivi hier sans les 11 jurés, à Sherbrooke, parce que les parties ont discuté de sujets de droit.

Le juge Jean-Louis Pélouquin de la Cour supérieure du Québec a renvoyé en après-midi le jury jusqu'à ce matin.

Le tribunal devait étudier de la doctrine et de la jurisprudence avant la reprise de ses travaux.

La loi interdit la publication de débats de droit à des procès devant des jurés puisque ce sujet est traité en leur absence parce qu'il relève uniquement du juge.

M. Naessens, âgé de 65 ans, est inculpé du fait d'avoir causé la mort de Mme Angèle-Thérèse Langlais par négligence criminelle en lui faisant de fausses promesses de guérison complète entre le 15 mai 83 et le 18 juillet 84, de voies de fait au moyen d'une série d'injections et de fraude à l'égard de son mari.

Il est aussi accusé de voies de fait par injections à Mme Thérèse Cousineau entre le 3 janvier et le 17 juillet 84 et de fraude envers sa fille Jacinthe Cousineau.

Cette cause a débuté jeudi dernier et huit témoins ont été entendus jusqu'ici.

Le procureur Claude Mélançon a appelé hier à la barre Mme Jacinthe Cousineau.

Aussitôt après l'assermentation du témoin, le défenseur Conrad Chapdelaine a soulevé un sujet de droit.

Le juge Pélouquin a alors demandé au jury de se retirer dans ses quartiers pour la raison que l'on connaît.

Il a rappelé les jurés en après-midi pour leur demander de revenir ce matin parce qu'il n'était pas prévisible que des témoins puissent être entendus avant la fin de la journée.

Cette cause est suivie avec intérêt. On pouvait dénombrer une dizaine de journalistes dans la salle hier et plusieurs curieux qui sont là depuis le début.

Environ 2000 \$ disparaissent

Coffre-fort de l'hôtel de ville éventré par des cambrioleurs à Omerville

Gilles DALLAIRE

Omerville

Quelque chose comme 2 000 \$ en espèces sonnantes et trébuchantes, un coffre-fort en valant autant, une porte et une fenêtre.

Litanie d'encantement? Non. Inventaire de succession? Non. Ce qu'on emporté et endommagé les cambrioleurs qui, hier, aux petites heures, ont visité l'hôtel de ville d'Omerville.

Aussi pingres que malhonnêtes, ils n'ont laissé, près de la fenêtre qu'ils ont forcée pour entrer dans l'immeuble, que des bouteilles de bière, vides en plus, pour dédramatiser la municipalité de la perte de l'argent perçu au cours des derniers jours, du coffre-fort, de la fenêtre qui leur a servi de porte et de la porte du bureau de la secrétaire-trésorière, Mme Nicole Pion.

Les malfaiteurs qui semblent avoir pris tout leur temps, étant donné que les honnêtes gens rêvaient aux

anges à l'heure où ils besognaient, s'en sont pris, avec un zèle digne d'une cause meilleure et probablement aussi avec une pince-mousse, au coffre-fort dont la porte n'a pas dû résister longtemps à leurs assauts.

Selon Mme Pion, ils n'ont, à première vue, emporté que l'argent qui avait été laissé dans le coffre-fort qui devra sans doute être remplacé car il a été démolé. La fenêtre et la porte devront aussi être remplacées car ils n'y sont pas allés de main morte avec elle.

Le vol a été signalé aux enquêteurs du bureau régional des crimes majeurs de la Sûreté du Québec qui ont passé une bonne partie de la matinée à chercher des indices dans l'hôtel de ville et aux alentours.

C'est la deuxième fois depuis le début de l'année que des cambrioleurs s'introduisent par effraction dans l'hôtel de ville d'Omerville.

Le dernier cambriolage remonte à mai alors que des malfaiteurs ont emporté une somme d'à peu près 200 \$ et causé des dommages évalués à 300 \$. Ils sont toujours au large.

Adolescente de 16 ans disparue

Rock Forest

La Sûreté municipale de Rock Forest a lancé un avis de recherche concernant la disparition d'une adolescente de 16 ans, survenue le 6 novembre.

La jeune fille se nomme Isabelle Brouillard. Elle mesure 1,68 m (cinq pieds et six pouces), et pèse 50 kilos (111 livres). Elle a les cheveux bruns et les yeux pers.

Le détective Claude Monfette est le responsable de l'enquête. Toute information sur les allées et venues de l'adolescente peut être communiquée à 564-6464.



Isabelle Brouillard

Chasseur égaré à La Patrie

La Patrie (MC)

Un chasseur dans la quarantaine de la rue Vimy Nord à Sherbrooke, Serge Breton, était toujours porté disparu en fin de soirée hier, à la suite d'une excursion de chasse en forêt dans la région de La Patrie et Island Brook.

Les policiers de la Sûreté du Québec ont été avisés seulement en soirée hier, bien que les deux compagnons de chasse de M. Breton auraient perdu sa trace vers 14h hier après-midi, en pleine forêt.

M. Breton ne serait pas un mordu de la chasse. Néanmoins, son fils, Christian, rejoint hier soir, est confiant que son père sera retrouvé en bonne forme, assez rapidement.

Bien conscient que le mercure devait chuter d'au moins 20 degrés au cours de la nuit, Christian a mentionné que son père "sera sûrement capable de se mettre à l'abri sous des feuilles et de se tirer d'affaire".

L'épouse du disparu s'est rendu dans la région de La Patrie hier soir, pour suivre les opérations. Incidemment, les policiers devraient se rendre sur place avec un maître-chien aujourd'hui. Christian, pas inquiet outre mesure, estime que plusieurs parents et amis de la famille se joindront aux recherches aujourd'hui, si nécessaire.



Le coffre-fort qui contenait environ 2000 \$ a été ouvert sans ménagement et il devra être remplacé.

METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain, samedi.

Situation générale: une importante dépression remonte de l'ouest du Québec vers l'extrême nord de la province. Un front chaud à l'avant de cette dépression continue à se déplacer vers le nord, avec de la pluie verglaçante ou de la neige parfois abondante. Par ailleurs, de la pluie parfois forte et des vents forts localement glissent du sud-ouest vers l'est de la province. Et un vigoureux front froid avec un peu de neige et des vents violents traverse le Québec d'ouest en est.

Demain, une petite dépression en provenance des Grands Lacs amènera un peu de neige sur le sud-ouest québécois, alors que les autres régions seront dans l'air froid et sous un ciel plutôt nuageux.

Estrie-Beauce: nuageux avec chutes de neige par moments. Max.: près de 0. Min.: près de -7. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km/h. Risque de précipitations: 40 p.c. Demain: généralement nuageux avec quelques chutes de neige.

Trois-Rivières et Drummondville: généralement nuageux avec quelques chutes de neige. Max.: près de 0. Min.: près de -7. Vents du sud-ouest de 30 à 60 km/h. Risque de précipitations: 60 p.c. Demain: généralement nuageux avec possibilité de chutes de neige.

Montréal: généralement nuageux avec quelques chutes de neige. Max.: près de 0. Min.: près de -6. Vents du sud-ouest de 30 à 60 km/h. Risque de précipitations: 60 p.c. Demain: nuageux avec quelques chutes de neige.

Québec, Rivière-du-Loup: généralement nuageux avec quelques chutes de neige. Max.: près de 0. Min.: près de -8. Vents du sud-ouest de 30 à 80 km/h. Risque de précipitations: 60 p.c. Demain: généralement nuageux avec possibilité de chutes de neige.

Ottawa-Hull-Cornwall: généralement nuageux avec quelques chutes de neige. Max.: près de -1. Min.: près de -6. Vents du sud-ouest de 30 à 60 km/h. Risque de précipitations: 60 p.c. Demain: nuageux avec quelques chutes de neige.

Abitibi, Témiscamingue: neige légère par moments. Max.: près de -8. Min.: près de -14. Vents d'ouest de 30 à 50 km/h causant des bourrasques. Risque de précipitations: 90 p.c. Demain: généralement nuageux avec quelques rafales de neige.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Laurentides: neige légère par moments. Max.: près de -3. Min.: près de -10. Vents du sud-ouest de 30 à 60 km/h. Risque de précipitations: 90 p.c. Demain: nuageux avec quelques chutes de neige.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: nuageux avec chutes de neige. Max.: près de -3. Min.: près de -8. Vents d'ouest de 30 à 50 km/h. Risque de précipitations: 80 p.c. Demain: nuageux avec quelques chutes de neige.

Lac-St-Jean, La Tuque, Réserve des Laurentides: neige légère par moments. Max.: près de 0. Min.: près de -8. Vents du sud-ouest de 30 à 60 km/h. Risque de précipitations: 80 p.c. Demain: généralement nuageux.

| Vers le soleil | | | | | |
|-----------------|----|----|--------------|----|----|
| Acapulco | 25 | 32 | Barbade | 29 | 30 |
| Bermudes | 24 | 27 | Brownsville | 13 | 32 |
| Daytona Beach | 21 | 29 | Honolulu | 22 | 26 |
| Kingston | 25 | 32 | La Havane | 21 | 31 |
| Las Vegas | 10 | 21 | Los Angeles | 16 | 28 |
| Mexico | 12 | 26 | Miami Beach | 24 | 30 |
| Myrtle Beach | 22 | 23 | Nassau | 24 | 30 |
| Orlando | 21 | 30 | Palm Springs | 14 | 31 |
| Reno | 4 | 12 | San Juan | 28 | 31 |
| Tampa | 22 | 29 | Trinidad | 29 | 30 |
| West Palm Beach | 23 | 30 | | | |

INDEX

| | |
|---------------------------|-----|
| Arts: | D-6 |
| Carrières et professions: | B-6 |
| Décès: | C-7 |
| Économie: | C-1 |
| Éditorial: | B-2 |
| Petites annonces: | C-3 |
| Secrets mal gardés | B-5 |
| Sports: | D-1 |
| Vivre en 89: | B-4 |

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-3450, 31K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

| | |
|--|--|
| ADMINISTRATION | |
| Jean-Guy Dubuc Président et éditeur | Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration |
| RÉDACTION | |
| Jean Vigneault Rédacteur en chef | Maurice Cloutier Adjoint-chef nouvelles |
| Roch Bilodeau Chef éditorial-adjoint | Stéphane Lavallée Chef de cuisine |
| Pierre-Yvon Bégin Chef des nouvelles | Denis Messier Directeur des pages sportives |
| PUBLICITÉ | |
| J. Bertin St-Amand Directeur marketing | Jean-François Rouleau Directeur des ventes |
| PRODUCTION | |
| Jean-Pierre Robitaille Directeur de la production | Gérard Pépín Adjoint |
| J. Jacques Delorme Chef des opérations | Gaston Grenier Adjoint |
| | Benoît Côté Chef presser |
| COMPTABILITÉ | |
| André Corriveau Chef comptable | Julienne Poulin Gérante du crédit |
| TIRAGE | |
| Jean-Nil Laplante Directeur du tirage | André Casteau Adjoint au directeur |
| GÉRANTS DE DISTRICT | |
| Pierre-Alain Dion Jacques Faucher Michèle Fournier Michel Lavioie Serge Nadeau | Claude Ouellet Jean-Marc Pépín Gaston Pinar Jean-Charles Poulin |
| EXPÉDITION | |
| Michel Doyon Gérant | BÂTISSE André Jacques Responsable |

Courrier de deuxième classe.
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits déservis par camion et routes motorisées: 1 an \$110,00, 6 mois \$70,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$15,00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$165,00, 6 mois \$100,00, 3 mois \$65,00, 1 mois \$25,00. États-Unis et autres pays: 1 an \$350,00, 6 mois \$200,00, 3 mois \$125,00, 1 mois \$50,00.

"La Tribune" est associée de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation-ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

LA QUOTIDIENNE

971-1086

| loto-québec | | Résultats | |
|---|--|--|----------------|
| Tirage du 89-11-15 | | | |
| | | GAGNANTS | LOTS |
| | | 6/6 2 | 1 123 098,80\$ |
| Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi | | 5/6 + 3 | 282 854,50\$ |
| 2-20-27-29-41-43 | | 5/6 206 | 3 150,00\$ |
| No complémentaire: 16 | | 4/6 12426 | 100,40\$ |
| | | 3/6 250380 | 10,00\$ |
| | | VENTES TOTALES: 16 656 334,00\$ | |
| | | PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 200 000,00\$ | |
| | | PROCHAIN TIRAGE: 89-11-18 | |
| TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec | | | |
| Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité. | | | |

Établissement mis en vente six mois après sa réouverture

L'Hôtel Wellington ferme encore

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Moins de six mois après sa réouverture, l'Hôtel Wellington, à Sherbrooke, a cessé hier midi ses activités pour une période indéterminée, et déjà deux groupes d'investisseurs négocient pour en faire l'acquisition.

Le directeur général de l'hôtel, Bernard Alonzo, a confirmé hier que l'établissement est maintenant fermé et changera de mains.

Les propriétaires, un groupe d'investisseurs montréalais, MM. David Debeer et Roger Lévesque, ont décidé de se départir de l'hôtel parce que les profits tardaient à venir et ne permettaient pas de récupérer assez rapidement les sommes investies.

M. Roger Lévesque est le vice-président de la compagnie à numéros 2625-5778 Québec inc. qui possède l'ancienne usine Kayser-Roth, sur la rue Frontenac.

Hier, il n'a pas été possible de parler à MM. Debeer ou Lévesque. Ce dernier se serait cependant rendu à Sherbrooke dans la journée.

«Les propriétaires s'attendaient à ce que le complexe puisse financer au moins les investissements», a expliqué hier le directeur général de l'hôtel, Bernard Alonzo, au sujet de la fermeture.

Une cinquantaine d'employés perdent leur emploi, dont une trentaine travaillaient à temps plein.

Le directeur général a laissé entendre que deux groupes d'investisseurs sont intéressés à acheter l'hôtel de la rue Wellington sud, mais n'a pas voulu en dire plus.

De son côté, l'agent immobilier Gilles Couture, qui avait obtenu le mandat de revendre l'hôtel en 1988, est de nouveau dans le dossier.

Il a indiqué que des rencontres devaient avoir lieu hier après-midi en vue de la vente de l'hôtel.



Deux groupes d'investisseurs seraient intéressés à acheter l'Hôtel Wellington, du centre-ville de Sherbrooke, qui a fermé ses portes hier midi.

Photo La Tribune par Stéphanie Lemire

«J'ai des intérêts européens à contacter, mais il n'y a rien à dire pour l'instant», a mentionné M. Couture.

En juin

L'hôtel de 80 chambres, qui avait fermé ses portes au début de 1987, avait graduellement repris ses activités depuis juin dernier, après avoir

changé de mains à quelques reprises. Les chambres avaient été rouvertes sur deux étages, ainsi que le cabaret Flamingo.

La salle à manger a quant à elle été rouverte il y a à peine trois semaines, a indiqué M. Alonzo.

Cependant, dès le 23 octobre dernier, la direction de l'établissement a

commencé à émettre des avis de mises à pied. Elle a ensuite fermé le cabaret Flamingo, ainsi que la salle à manger, puis, jeudi dernier, l'hôtellerie cessait ses activités.

Hier midi, seuls quelques employés étaient encore sur place.

Malgré l'arrêt des activités après à peine cinq mois et demi d'opération, le directeur général soutient que l'Hôtel Wellington fonctionnait bien et s'était bâti une clientèle.

«Ce n'est pas parce que ça allait mal, au contraire la réponse du public était positive. Les gens de Sherbrooke sont tous reliés d'une façon ou d'une autre à l'Hôtel Wellington», a-t-il dit.

«Mais l'hôtellerie c'est spécial, ça ne génère pas de profits avant longtemps. Les opérations couvraient leurs frais, mais pas les investissements, alors plutôt que de s'enfoncer dans des difficultés, les propriétaires ont préféré fermer», a expliqué M. Alonzo.

Pour 1,3 million \$

Après avoir appartenu quelques années au groupe Sogestowell, puis à la Fondation Saar, un groupe d'investisseurs américains également propriétaire du centre commercial Le Marché des Grandes-Fourches, l'Hôtel Wellington a été vendu à la firme Awamcan d'Ottawa.

En novembre 1988, cette dernière l'a cédé pour 1,3 million \$ à la compagnie Hôtel Flamingo, qui y a investi près de 500 000 \$ en rénovation.

Un des propriétaires de cette compagnie, M. Ted Goettel, de Sherbrooke, a indiqué hier à La Tribune avoir à son tour vendu l'hôtel en mars dernier à deux investisseurs montréalais, MM. Lévesque et Debeer. Étrangement, les documents du Bureau d'enregistrement indiquent que l'immeuble est toujours la propriété de la firme Hôtel Flamingo.

Élection du maire de North Hatley

Le tirage au sort a lieu aujourd'hui

Gilles DALLAIRE North Hatley

Le nouveau maire de North Hatley sera choisi aujourd'hui. Son choix sera fait par tirage au sort par Mme Elsie Woodward, directrice du scrutin. Le 6 novembre, le scrutin a abouti à la victoire de M. Irénée Pelletier sur M. Brent Pauley par la marge d'un vote. Le tirage aura lieu à 11 h à l'hôtel de ville de North Hatley.

Alléguant que certaines irrégularités avaient été commises, M. Pauley a exigé un recomptage judiciaire. Sa requête a été agréée par le juge Gilles Gagnon, de la Chambre civile de la Cour du Québec, qui a présidé le recomptage.

Après avoir entendu durant deux jours les arguments des procureurs des deux adversaires, le juge Gagnon a déclaré nul un bulletin de vote favorable à M. Pelletier qui n'avait pas été initialé par une scrutatrice, faisant, du même coup, perdre à l'ancien député libéral de Sherbrooke à la Chambre des communes sa mince majorité.

Il a fondé sa décision sur l'article 234 de la loi sur les élections

et les référendums dans les municipalités qui dit que doit être rejeté tout bulletin qui ne comporte par les initiales du scrutateur.

Le juge a rappelé que le bulletin litigieux aurait pu être valide si le nombre des bulletins trouvés dans l'urne avait correspondu à celui des bulletins qui y avaient été déposés d'après la liste électorale et d'après le registre du scrutin. Ce qui n'était pas le cas puisqu'il provenait du bureau de vote 2 et que les bulletins provenant de ce bureau avaient été placés dans l'urne fournie pour le bureau 1. De plus, il n'y avait pas de registre du scrutin et les deux autres conditions qui auraient dû être remplies pour que l'article 234 ne soit pas appliqué, la reconnaissance du bulletin et la correction de l'erreur attestée par une déclaration écrite, ne l'ont pas été.

Il a aussi relevé quelques anomalies: c'est de vive voix que les résultats du vote ont été portés à la connaissance de la directrice du scrutin; de plus, les souches des 40 bulletins utilisés lors du vote par anticipation et les 10 bulletins non utilisés lors de ce vote n'avaient pas encore été trouvés quand le recomptage judiciaire a pris fin.

Au mois d'octobre

Chute considérable des mises en chantier dans le Sherbrooke métro

Sherbrooke (GF)

Les mises en chantier ont considérablement chuté dans la région métropolitaine de Sherbrooke au cours du mois d'octobre 1989 par rapport au mois correspondant de 1988.

Selon des données que vient de publier la Société canadienne d'hypothèques et de logement, il ressort en effet que les mises en chantier ont enregistré une baisse de 46 pour cent au cours de cette période.

Au cours du mois d'octobre, la SCHL a compilé quelque 70 mises en chantier alors qu'elle comptait 130 unités de logement en 1988.

La cause de cette baisse est imputable au ralentissement de l'activité dans le secteur multiple.

En effet, la SCHL rapporte seulement 28 unités mises en chantier dans le secteur multifamilial. Il s'agit d'une baisse de 74 pour cent par rapport aux 107 unités mises en chantier de 1988.

Dans le secteur des maisons unifamiliales, l'activité est toutefois beaucoup plus importante cette année. En octobre, 42 maisons ont été mises en chantier. L'année dernière,

durant cette période, on recensait 23 mises en chantier. L'augmentation constatée en 1989 est donc de 83 pour cent.

Selon les données de la SCHL, il n'y a que dans la région métropolitaine de Sherbrooke et dans celle de Montréal qu'une telle baisse des mises en chantier a pu être constatée au cours du mois d'octobre 1989. Dans les autres régions métropolitaines, les hausses vont de 50 pour cent à 228 pour cent.

Pour l'ensemble du Québec, la SCHL signale une tendance à la hausse des mises en chantier pour le second mois d'affilée.

Selon elle, cela traduit un renforcement de la confiance des investisseurs et des consommateurs à la suite de la stabilisation des taux d'intérêt.

Selon les données préliminaires, le niveau annuel désaisonnalisé des mises en chantier pour le mois d'octobre a atteint 48 000 unités, en hausse par rapport au niveau de septembre dernier alors qu'on faisait état de 40 000 unités.

La performance des deux derniers mois laisse entrevoir que le niveau prévu de 42 500 mises en chantier pour l'année 1989 sera dépassé et pourrait atteindre les 46 000 unités.

La Voirie prête pour l'hiver

Sherbrooke

Le froid, le vent et la neige peuvent venir: les effectifs municipaux rattachés à l'entretien des rues de la ville sont fin prêts!

En dépit du temps doux des dernières semaines, qui a peut-être fait oublier que l'hiver est tout proche, la division de la Voirie et des parcs a paré ses quelque 35 unités pour le déblaiement, l'épandage d'abrasif et le nettoyage des trottoirs, de sorte que tout est maintenant prêt pour le grand combat.

En tout, 45 employés sont chargés de l'entretien des rues et des trottoirs. Pour ce faire, ils disposent de 15 charrires, de huit épanduses d'abrasif et de 8 charrires pour les trottoirs.

Dès ce midi, et jusqu'au 15 avril prochain, un «responsable neige» patrouillera les rues de la ville 24 heures par jour et sept jours par semaine, pour transmettre rapidement toute information nécessaire sur l'état de la chaussée.

«Lorsqu'on annonce une tempête de neige pour le lendemain, dit-il, on se prépare dès la veille au soir».

12 tempêtes par année

Les statistiques des 10 dernières années indiquent que la région de Sherbrooke connaît un douzaine de bonnes bordées de neige par hiver.

Pour y faire face, outre l'équipement décrit plus haut, il faut environ 5000 tonnes métriques de pierre et entre 16 000 et 17 000 tonnes de calcium.

Habituellement, selon M. Auray, la première bordée de neige arrive entre le 20 et le 26 novembre.

Avec un budget annuel de plus de 2 millions \$ pour le déneigement (en 1989, celui de 1990 n'est pas encore connu), M. Auray n'a pas d'inquiétude.

«Il reste 430 000 \$ d'ici la fin de l'année (1989), ça paraît suffisant, on s'attend à deux bourrées de neige d'ici la fin de l'année», dit-il.

Le ramassage de la neige, une fois les rues déblayées, n'est pas non plus une mince affaire: «A part des ponts, ça se fait de nuit et c'est une activité qui coûte cher. En bonne partie, on fait appel à des camionneurs privés. Le chargement de la neige représente un coût de 100 000 \$ par tempête», souligne M. Auray.

Où va toute cette neige? En tout cas, pas dans les rivières. Il y a quatre «dépotoirs» à Sherbrooke pour recevoir celle-ci.



De 20 degrés à zéro

Rentrez les cordes à danser et sortez vos chapeaux de poil! Pour une seconde journée d'affilée, la température a gratifié les Estriens d'un autre record de jour avec un maximum de 20 degrés. L'ancienne marque était de 14,1 degrés et datait du 16 novembre 1981. La veille, un nouveau maximum pour un 15 novembre était enregistré avec 16,8 contre 11,6, toujours en 1981. Mais là, la récréation est finie! Ce matin quand on se mettra le bout du nez dehors, le mercure devrait être figé sur la barre du zéro. Des vents particulièrement forts du sud-ouest ajouteront à l'inconfort et ramèneront tous les rêveurs sur terre. Qu'on se le dise, les prochains mois appartiendront aux skieurs, patineurs, fondeurs et pelletiers. Le rappel est important... aussi important que de chasser son véhicule en conséquence. Hier, Paula Lisée, Véronique Giard et Marie-Eve Charest-Bélisle en ont profité pour sauter à la corde avant que le temps froid ne fasse... danser tout le monde!

St-Elie n'a pas obtenu gain de cause pour un 2e accès à la rue Brunelle

St-Elie d'Orford (MM)

La municipalité de St-Elie d'Orford n'a pas obtenu gain de cause dans sa tentative de forcer le promoteur Fernand Brunelle à aménager un deuxième accès à la rue qui porte son nom.

L'affaire, qui a d'ailleurs duré de longs mois et qui a contribué à envenimer les relations entre le promoteur et l'administration municipale, a finalement connu son dénouement en justice.

Après avoir entendu les parties, le juge Pierre Boily a considéré que la

requête de la municipalité était prématurée.

«Suivant la preuve soumise, il ne peut y avoir accès actuellement à deux rues existantes puisque l'une d'elles n'existe pas encore, même si des travaux de défrichage ont été entrepris par un autre lotisseur, lesquels ne sont pas complétés et qu'au surplus la rue n'a pas été remise à la municipalité», soutient le juge Boily.

Bien qu'il rejette la requête de St-Elie d'Orford avec dépens, le magistrat souligne que la municipalité pourra faire toujours valoir ses droits «en temps et lieux».

Pour le promoteur Brunelle, qui a eu maille à partir avec les autorités municipales depuis maintenant plus d'un an, ce jugement confirme les prétentions qu'il a toujours entretenues.

«Je suis bien heureux. J'ai toujours cru que la municipalité ne pouvait pas me forcer à aménager un autre accès dès maintenant pour la simple et bonne raison que l'autre rue, parallèle à la mienne, n'est pas encore ouverte. Quand le besoin se fera sentir, je verrai», commente le promoteur.

SURPLUS DU MANUFACTURIER

VENTE SPÉCIALE

CHANDAILS POUR DAMES HAUT DE GAMME DE MARQUE RENOMMÉE UN CHOIX DE 32 VARIÉTÉS 50% À 75% DU PRIX RÉGULIER

EXEMPLE:

PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ \$110.00 VENDU À \$49.99 PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ \$80.00 VENDU À \$15.99 (Quantité limitée. Aucune carte de crédit acceptée).



UNE JOURNÉE SEULEMENT!

SAMEDI LE 18 NOVEMBRE 1989 10h00 à 16h00

2020, rue Prospect, Sherbrooke (édifice Conway & Martel) (hauteur du terrain de golf)

7477

FEMME TENDRE RECHERCHE HOMME AIMANT

Avec un grand A

De Janette Bertrand Réalisation: Nicole Faucher

Ce soir à 21h



C'est autre chose et c'est tant mieux.

Gisèle a un problème de poids. Quand elle en découvre la raison, son mari ne la reconnaît plus. Une dramatique avec Ginette Reno et Jean-René Ouellet.

Une réalisation d'Industrie USP de Lennoxville

Le plus grand tamis des pâtes et papier au monde

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Industrie USP de Lennoxville vient de mettre la dernière touche à ce qui devient le plus grand tamis au monde pour l'industrie des pâtes et papier.

La pièce qui sera expédiée aujourd'hui mesure 90 pouces (7 pieds et 6 pouces) de diamètre sur 91 pouces de long. Elle est destinée à une usine de la Georgie de la compagnie Beloit, Massachussets. Un tamis normal ne dépasse pas généralement une quarantaine de pouces. Il entre dans le processus de la préparation de la pâte destinée au moulin à papier.

Pour le directeur général de l'usine, M. Gilles Nantel, il est indéniable que la fabrication d'une telle pièce a

soulevé un défi énorme dans l'entreprise, et sa réalisation, énormément de fierté.

«C'est certes agréable de pouvoir prouver notre capacité à le faire.»

Industrie USP, explique-t-il, a décroché le contrat de Beloit parce qu'il est le plus grand producteur de tamis en Amérique du Nord.

«Personne d'autre en Amérique du Nord ne pouvait le faire... Nous existons depuis 1904 et nous avons une très grande expertise dans ce domaine...»

À la qualité de la main-d'oeuvre s'ajoutent aussi de nouveaux équipements assistés par ordinateur grâce à des investissements récents, souligne M. Nantel.

La complexité du contrat venait

également des exigences du client. Le polissage de l'acier inoxydable devait être d'une qualité telle qu'un boule de coton ne devait y laisser aucun filament lorsqu'elle y est frottée.

«Un autre défi était de produire la pièce dans le temps fixé par le client. Et ça aussi, on le doit à l'expertise de notre main-d'oeuvre», lance M. Nantel.

Le contrat de la compagnie Beloit comporte également la fabrication de deux autres tamis. L'un de ses tamis est identique au premier. Il devra être livré au printemps 1990. L'autre sera plus petit. Son diamètre sera de 78 pouces.

L'usine Industrie USP de Lennoxville emploie présentement 143 personnes.



Photo: La Tribune par Stéphanie Lemire

Le tamis qui sera expédié aujourd'hui mesure sept pieds et demi de diamètre (90 pouces) et 91 pouces de haut. Il est destinée à une usine de la Georgie.

La faculté de droit tient aujourd'hui un colloque sur le système de santé

Sherbrooke

Un système de santé en état de crise qui fait de l'allocation des ressources un sujet de préoccupation, c'est ce qui a amené la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke à organiser un colloque aujourd'hui, à compter de 8 h 30, au Centre judiciaire de la faculté.

Cet intérêt de la faculté à l'égard du système de santé repose sur le fait qu'elle offre un programme de maîtrise en droit de la santé.

Des experts de différents champs d'activité s'exprimeront sur l'allocation des ressources en milieu hospitalier au cours de ce colloque dont les thèmes seront l'équipement et les autres ressources rares, la gestion des ressources humaines, les responsabilités publiques et civiles, ainsi que la responsabilité individuelle.

Dix conférenciers se succéderont au cours de cette journée. Parmi eux: la présidente de la Fédération des affaires sociales, Mme Catherine Loumede, et le vice-président exécutif de l'Association des hôpitaux du Québec, M. Jacques-A. Nadeau, qui présenteront différents aspects de la gestion des ressources humaines.

Le vieillissement de la population, l'évolution technologique et la surconsommation des soins constitue-

ront la toile de fond de ce colloque, où la faculté de Droit veut favoriser l'échange de points de vue et la diffusion de l'information sur l'allocation des ressources en milieu hospitalier.

Les discussions pourront conduire à trouver des pistes pour concilier les droits des malades, les contraintes des centres hospitaliers et la gestion de l'Etat.

Le colloque s'adresse tant aux juristes et aux professionnels de la santé qu'à toute personne qui se sent concernée par le sujet.

Mouvement en faveur d'un jour férié en l'honneur des Patriotes de 37-38

Sherbrooke

Un mouvement visant à décréter le lundi le plus près du 23 novembre «jour férié en l'honneur des Patriotes», et donc congé obligatoire pour tous, vient d'être lancé par le Club souverain de l'Estrie.

Le porte-parole de l'organisme, Alcide Clément, estime que ce serait là une façon tangible de rendre hommage aux combattants tombés lors des événements de 1837-38.

Déjà, depuis longtemps, des festivités sont organisées à St-Denis-sur-Richelieu pour commémorer ces faits de notre histoire. Incidemment, M. Clément invite les gens à participer aux activités de cette année, qui auront lieu ce dimanche, le 19 novembre. Le départ aura lieu à 10 heures, du Carrefour de l'Estrie.

En plus d'inviter les citoyens à signer la pétition en faveur de la journée fériée pour les Patriotes, M. Clément a exhorté le gouvernement québécois, en particulier le ministère de l'Éducation, à amorcer une «véritable réforme» pour promouvoir l'enseignement de l'histoire nationale du Québec, y compris la tranche des événements de 1837-38.

Démission du conseil municipal de Deauville

Deauville

Le conseiller municipal Jacques Tardif a annoncé dans une lettre de quatre lignes sa démission comme conseiller municipal à Deauville où il siégeait depuis une partielle remontant à 1987.

Il a démissionné à la suite de sa condamnation le 11 novembre à des peines totalisant neuf mois de détention.

Tardif, âgé de 46 ans, a admis sa culpabilité à des accusations de fraude de 49 344 \$ à l'égard des créanciers d'une compagnie numérotée dont il était le président, de négligence de répondre à toutes les questions du séquestre au cours d'un interrogatoire en vertu de la loi de la faillite ainsi que de fraude de 7500 \$ envers un garagiste.

«Soyez avisé par la présente que le soussigné vous remet sa démission», a-t-il simplement écrit, ajoutant: «En espérant le tout conforme, veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées».

SAMEDI LE 18 NOVEMBRE SEULEMENT

LES ÉTOILES DU SAMEDI

Tous ces articles vous donnent droit aux points du CLUB Z!

| | | | |
|---|--|---|--|
| <p>DEJEUNER</p> <p>2 oeufs, rôties et café</p> <p>Spécial 99¢</p> | <p>ASSOUPISSEUR SNUGGLE</p> <p>2 litres. limite 2 par client</p> <p>Spécial 1.97</p> | <p>PAPIER HYGIENIQUE CACHEMERE ou ROYAL</p> <p>Paquet de 4 roul. Limite 4 pqt. par client. Rég. 1.69</p> <p>Spécial 97¢</p> | <p>SERVIETTES SANITAIRES</p> <p>Stayfree.</p> <p>Bte de 30 rég. 5.09</p> <p>Spécial 3.97</p> |
| <p>CONTENANTS RUBBERMAID</p> <p>Format cuisine.</p> <p>Rabais de 50%</p> | <p>BAS-CULOTTES WONDERBRA.</p> <p>Rabais de 50%</p> | <p>MANTEAUX D'HIVER</p> <p>pour hommes et garçons.</p> <p>Rabais de 40%</p> | <p>PYJAMAS pour homme.</p> <p>Rég. 9.99</p> <p>Spécial 6.97</p> |
| <p>SHAMPOOING OU CONDITIONNEUR FINESSE</p> <p>Rég. 2.99</p> <p>Spécial 1.97</p> | <p>SOUS-VETEMENTS THERMAL ALLEGRO</p> <p>homme ou garçon.</p> <p>Spécial 1.97</p> | <p>LAVE-VITRE</p> <p>Limite 4 par client.</p> <p>Spécial 1.27</p> | <p>POUPEE SANDY</p> <p>Rég. 5.00</p> <p>Spécial 3.00</p> |

CARREFOUR DE L'ESTRIE

LES GALERIES QUATRE-SAISONS

LES GALERIES ORFORD, MAGOG

Change Card Carte de crédit
Crédit accepté

VISA MasterCard

Péloquin assure qu'il aurait pu lui-même assumer les nouveaux élus de Kingsbury

François GOUGEON Sherbrooke

«Si les nouveaux élus étaient venus me voir et me l'avaient demandé, je me serais fait un plaisir de les assumer», a commenté hier Marc-André Péloquin, défait à la mairie de Kingsbury par Roger Stratford au scrutin du 5 novembre.

Disant réagir avec sobriété aux propos du conseiller au siège 1, Alain Proulx, «par respect pour le processus judiciaire en cours», M. Péloquin ne comprend pas pourquoi cet élu s'en prend au secrétaire-trésorier, Jacques Boucher.

«J'ai su qu'avant de se faire assumer par un notaire de Richmond (mercredi), les conseillers Richard Dubois et Suzanne Langlois avaient d'abord vu un avocat, a rapporté M. Péloquin. Mais ils trouvaient les honoraires trop élevés. Puis, ils se sont rendus au bureau du greffier de l'hôtel de ville de Richmond, où ils n'ont pu obtenir ce qu'ils voulaient. Tous ces déplacements auraient cependant pu être évités si ces élus avaient vu avant à leurs affaires et connaissaient un peu plus leur Code municipal. Pourquoi n'ont-ils pas demandé plus tôt au secrétaire-trésorier de les assumer? Car M. Boucher, suivant le certificat médical qui lui a été délivré en fin de semaine, se trouve présentement en congé de maladie. Et moi-même, j'aurais pu les assumer s'ils me l'avaient demandé lundi soir (dernier), alors qu'ils étaient tous présents à la réunion.»

Marc-André Péloquin, qui n'avait pas eu vent de la convocation d'une séance extraordinaire pour ce soir (vendredi à 18 heures), ne voit pas l'urgence d'une telle séance.

«Les comptes sont payés, il n'y a pas de catastrophe à Kingsbury. Alors pourquoi tenir cette réunion avant que la cour ait statué sur la cause qui doit être entendue lundi? Personnellement, je trouve que ça fait insulte au processus judiciaire», a aussi dit M. Péloquin, ne cachant pas avoir de la difficulté à garder son sang-froid avec les soubresauts que la vie municipale connaît présentement à Kingsbury.

En outre, que pense-t-il de la possibilité qu'à cette rencontre les élus décident de remercier le secrétaire-trésorier de ses services? «Ce sera leur décision, lance-t-il. Mais ils doivent savoir qu'à moins d'une faute très grave, comme une fraude, on ne congédie pas comme ça un secrétaire-trésorier sans s'exposer à des recours légaux.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Choisir un maire par tirage au sort, êtes-vous d'accord avec cela?



Gérard Vachon

Placide Labrecque

Léonard Poirier

Gérard Vachon, de Magog: «Pas du tout. Une élection, ce n'est pas une loterie, c'est quelque chose de sérieux. Il faut qu'il y ait une autre élection: les gens qui ont voté au hasard ont eu le temps de se faire une idée.»

Placide Labrecque, de Magog: «Ce n'est pas une mauvaise idée. Ça donne la même chance à tout le monde au départ. C'est équitable et ça ne coûte rien. Quand personne ne peut faire un maître, il faut bien que quelqu'un tranche.»

Léonard Poirier, d'Oakville: «D'après moi, il vaut mieux recommencer à zéro. Je suis sûr que ce ne sont pas tous les gens qui votent deux fois de suite de la même manière.»

Nathalie Langelier, de Magog: «Je ne suis pas d'accord du tout. C'est aux gens à décider, pas au hasard. Il faut qu'il y ait une autre élection. Il faut aussi que les personnes qui surveillent le déroulement du vote reçoivent une bonne formation pour éviter qu'elles commettent des erreurs.»

Jean Nadeau, d'Austin: «Le maire est le personnage le plus important d'une municipalité. Il oriente les décisions du conseil ou fait pencher la balance dans un sens plutôt que dans un autre. On ne le choisit pas en tirant à pile ou face. S'il y a égalité, il faut qu'il y ait une autre élection.»

Mireille Robert, de Magog: «Je suis plus ou moins d'accord. Une élection demande du temps, ça cause du trouble, ça coûte cher. Je suis sûre que ça coûte plusieurs centaines de dollars dans une toute petite municipalité. C'est certain qu'il vaut mieux qu'il n'y ait pas d'égalité.»



Nathalie Langelier

Jean Nadeau

Mireille Robert

MAGASIN D'ÉCOULEMENT



IL NOUS FAIT PLAISIR DE VOUS ANNONCER
LA VENTE LA PLUS INCROYABLE DE NOTRE HISTOIRE
Tous les vêtements en magasin sont réduits de

60%

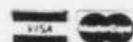
du prix de détail suggéré par le manufacturier.

POUR 10 JOURS SEULEMENT Du vendredi, 10 novembre au dimanche, 19 novembre

Ouvert 7 jours 10 h - 18 h

LL BROME

K N O W L T O N



91 Lakeside, Knowlton, Québec JOE 1V0 TEL: 1-243-0123

7504

VENTE DE NOVEMBRE

2 LOTS D'HABITS

Rég. jusqu'à \$260

SPÉCIAL

79⁹⁵ et \$125

MANTEAUX LONGS EN LAINE

Rég. jusqu'à \$260

SPÉCIAL

39⁹⁵ et 99⁹⁵

GILETS

Rég. jusqu'à \$80

SPÉCIAL

29⁹⁵

VESTONS SPORT

Rég. jusqu'à \$160

SPÉCIAL

59⁹⁵

PANTALONS EN TWEED

Rég. jusqu'à \$70

SPÉCIAL

14⁹⁵

NOMBREUX

AUTRES SPÉCIAUX

EN MAGASIN.



6515



MERCERIE

LAFLEUR INC.

635, rue Conseil, Sherbrooke, 822-2228

Domtar justifie ses embauches par des tests constants

Michel MORIN

Windsor

Lors des six dernières années, exception faite de 1988 et 1989, les travailleurs de Windsor et de la région immédiate ont constitué le bassin de population à l'intérieur duquel la société Domtar a recruté la majorité de ses nouveaux travailleurs.

S'il est vrai que depuis le début de la présente année le nombre de travailleurs provenant de Windsor et de la région immédiate a se dénicher un emploi chez Domtar a diminué, il n'en demeure pas moins que le principal employeur de cette ville a embauché, en moyenne, 28 candidats par année à l'intérieur de ce bassin de population et ce, depuis 1984.

Or, encore faut-il s'entendre sur la définition de l'expression «Windsor et région immédiate.»

Pour la direction de Domtar, ce bassin est constitué de la ville de Windsor et des municipalités environnantes, à savoir Greenlay, St-François-Xavier-de-Brompton, le Canton de Windsor, St-Claude et St-Georges-de-Windsor. Les travailleurs provenant de Sherbrooke, Magog ou Asbestos par exemple, ne sont pas inclus dans cette définition.

Critères d'embauche

«Quoi qu'en disent certains, notre politique d'embauche n'a jamais été

modifiée, tranche Lucien Parent, gérant de l'usine. Nous continuerons de favoriser les gens de Windsor et de la région immédiate qui rencontreront nos critères d'embauche. Avec tout



Lucien Parent, gérant de l'usine Domtar.

ce qui a été véhiculé depuis quelques jours, notre intégrité est mise en doute. Est-ce qu'on nous demande d'embaucher automatiquement un candidat du simple fait qu'il demeure à Windsor?»

Exaspérée de l'information véhiculée en regard du processus d'embauche en vigueur chez Domtar, la direction de cette société a tenu à faire le point, hier, sur le dossier.

Mettant en présence Henri-Louis Proulx, directeur du personnel, Pierre-Paul Gingras, directeur de la formation et le directeur d'usine Lucien Parent, la rencontre aura permis aux autorités de replacer, selon leur expression, les choses dans leur véritable contexte.

Aucune discrimination

La direction de Domtar soutient ne faire preuve d'aucune discrimination à l'égard des candidats de Windsor. Evidemment, tous les candidats, peu importe leur lieu de résidence, doivent passer avec succès une batterie de tests.

«Nous n'avons aucunement modifié ces tests. La norme minimale est de posséder un diplôme d'études secondaires. Evidemment, compte tenu de la technologie de pointe employée

à la nouvelle usine, nous devons nous montrer plus exigeants. Parce que les travailleurs qui entrent à notre emploi seront ici peut-être pour 30 ou 40 ans. Tôt ou tard, ils accéderont à des



Henri-Louis Proulx, directeur du personnel.

postes supérieurs et ils doivent posséder un minimum de connaissances. Les critères d'évaluation sont les mêmes pour tous les candidats, de Windsor ou d'ailleurs», argue pour sa part Henri-Louis Proulx.

En ce qui a trait à la diminution du nombre de travailleurs demeurant à Windsor et embauchés par Domtar lors des deux dernières années, Lucien Parent affirme que le bassin de candidats a nécessairement diminué du fait que des dizaines et des dizaines de candidats, venant de Windsor, ont trouvé un emploi à cette usine depuis 1984. Il reste également que Domtar n'a plus autant de postes à combler, ce qui contribue à diminuer le rythme de l'embauche.

«Les gens qui critiquent oublient de dire qu'en 1987, nous devions mettre 119 travailleurs du moulin St-François à pied. Ces employés avaient d'ailleurs tous reçu leur avis de mise à pied. Mais nous avons décidé de ne pas fermer le moulin St-François. Qui plus est, 30 autres employés ont été embauchés en 1987, majoritairement de Windsor et de la région. Si la population de Windsor diminue, comme le prétendent certains, Domtar ne doit pas être pointé du doigt.»

Pour la direction de Domtar, cette mise au point se veut la dernière intervention dans ce dossier. Les dirigeants craignent que le débat ne dégénère en une discussion stérile.



Pierre-Paul Gingras, directeur de la formation.

Offres d'expropriation prêtes en vue de la construction du pont Baril

Pierre HÉBERT

Victoriaville

Les représentants du ministère des Transports du Québec rencontreront bientôt les trois propriétaires des terrains situés à proximité du pont Baril, de Saint-Christophe-d'Arthabaska, afin de négocier, à l'amiable, une expropriation permettant d'entreprendre le plus rapidement possible le début des travaux.

Le député d'Arthabaska à l'Assemblée nationale, M. Jacques Baril, mentionne que les offres d'expropriation sont prêtes et qu'une rencontre entre les parties devrait se dérouler prochainement.

Evidemment, le député Baril souhaite que l'on en arrive à une entente de façon que la municipalité puisse aller en appel d'offres le plus rapidement possible.

Le représentant du comté d'Arthabaska laisse entendre qu'il faut presser le pas car il existe des délais à

respecter. Il souligne que le ministère de l'Environnement autorise les travaux à être effectués dans l'eau seulement au cours des périodes de février et mars, ainsi que de la mi-juin à la mi-septembre.

Nouveaux délais

Toutefois, le souhait du député Baril semble optimiste puisqu'il n'est pas évident que les trois propriétaires s'entendent sur les modalités concernant la vente de leur terrain.

Dans cette hypothèse, le ministère des Transports devra procéder à l'expropriation des terres, ce qui nécessite un autre délai de sept à huit mois.

Tout laisse croire que les anciens utilisateurs du pont Baril devront prendre leur mal en patience. En effet, ces derniers doivent emprunter un autre trajet depuis l'écroulement du pont en mars 1988.

Rappelons que la structure d'acier a cédé lorsqu'un camion-remorque a heurté la paroi supérieure, entraînant le pont sous son poids.

La Sûreté du Québec de l'Estrie consacre une journée aux honneurs

Sherbrooke

Peu importe l'entreprise où l'on travaille, le métier que l'on pratique, il est toujours stimulant de sentir qu'on y est considéré, et à l'occasion, honoré.

La Sûreté du Québec de l'Estrie a consacré le jeudi 16 novembre aux honneurs en félicitant les nouveaux gradés, en remerciant les civils pour leurs années de loyaux services et en accueillant des nouveaux membres.

L'inspecteur Michel Lavallée, commandant de la SQ de l'Estrie, a présidé la cérémonie.

Jean Bourgeois et Roger Poirier, respectivement des postes de Weedon et Cowansville, ont obtenu le grade de sergent. Bruno Bureau, de l'Escouade des moeurs, est devenu caporal.

Parmi le personnel civil, on a remis des boutons d'ancienneté à John Norton (25 ans) pour son travail assidu à la surveillance du territoire comme opérateur en télécommunications. Johanne Lévesque et Gisèle Mathieu, des postes de Granby et de

Sherbrooke, ont franchi le cap des 15 ans d'ancienneté. Jeannine Dupuis, du Service des permis, Manon Grégoire, du poste de Cookshire et Michelle Richer, du poste de Granby, ont déjà consacré 10 ans de leur vie à la Sûreté du Québec et au service des citoyens. Enfin, une plaque-souvenir a été donnée à Josée Couture pour sa promotion de technicienne en statistiques. Elle oeuvre au quartier général de la rue Don Bosco.

Chez les nouveaux venus au sein de la SQ de l'Estrie, il y a les Christian Chalin, Michel Genest, Yves Lefebvre et Jocelyn Tardif, du poste de Sherbrooke, Arthur Carrette, du poste de Cookshire, Normand Laroche, du poste de Lac-Mégantic, Serge Tremblay, du poste de Weedon, Serge Thomassin, du Bureau des crimes majeurs, Richard Robitaille et Robert Théoret, de l'Escouade des moeurs, enfin à la surveillance du territoire et non le moindre, Robin Lefebvre.

Aux postes de Granby et de Cowansville, on compte 11 nouveaux membres. Ces postes font également partie de la SQ de l'Estrie.

jeu concours

pêle-mêle

La Tribune

DU 28 OCTOBRE AU 24 NOVEMBRE 1989

20 PRIX de 50\$

COMMENT PARTICIPER:

- Tous les samedis, du 28 octobre au 19 novembre 1989, soit 4 samedis, La Tribune publiera un coupon de participation sur lequel les participants inscriront les réponses des cinq mots «PELE-MELE» qui paraîtront la semaine suivante, à l'exception d'un par jour du lundi au vendredi.
- À la fin de la semaine, quand le coupon de participation est complété avec les cinq mots «PELE-MELE» solutionnés de la semaine, le participant n'a qu'à inscrire son nom, adresse et numéro de téléphone et le faire parvenir PAR LA POSTE à l'adresse indiquée ci-dessous.
- Du lundi au vendredi, du 20 octobre au 24 novembre 1989, un mot «PELE-MELE» apparaîtra dans La Tribune dans l'annonce de la promotion Jeu Concours «PELE-MELE». Ce mot sera composé de son propre apparence dans le désordre. Le lecteur trouvera la réponse en mettant les lettres de ce mot dans l'ordre et n'aura qu'à inscrire dans la case du jour du coupon de participation le numéro du mot.
- Tous les vendredis, du 10 novembre au 1er décembre, soit 4 vendredis, nous procéderons au tirage au sort de 5 coupons de participation parmi tous les coupons reçus. Ces coupons gagnants se verront attribuer un prix de 50\$ chacun.
- Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1190, rue Roy à Sherbrooke.

THÈME DE LA SEMAINE DU 13 NOVEMBRE: CATÉGORIE SPORT

MOT DU JOUR

ROIMA LIEUXEM

Mettez les lettres de ce mot dans l'ordre et inscrivez-le dans le coupon de participation paru dans le journal de samedi dernier.

6457

SPÉCIAUX DU temps DES fêtes!

«PAYEZ ET EMPORTEZ» Offre se terminant le 31 décembre 89.

J.M. GRÉGOIRE toujours près de vous et avec vous grâce aux Frères Grégoire et à leur équipe des plus dynamiques toujours à votre service.

| | | | |
|---|---|--|---|
| <p>BROYEUR ISE</p> <p>Garantie de 3 ans, pièces et main-d'oeuvre.</p> <p>Spécial 259⁹⁵</p> | <p>DISTRIBUTEUR D'EAU CHAUDE</p> <p>Modèle H-770</p> <p>Caractérisé par un robinet chromé entièrement. Le réservoir d'une capacité de 1/2 gallon procure jusqu'à 60 tasses à l'heure.</p> <p>Spécial 184⁹⁵</p> | <p>ÉVIER DOUBLE</p> <p>Première qualité. 20 1/2" x 31"</p> <p>Spécial 136⁹⁵</p> <p>Robinetterie en sus</p> | <p>ÉVIER SIMPLE</p> <p>Première qualité. 20x20 1/2"</p> <p>Spécial 78⁹⁵</p> <p>Robinet en sus.</p> |
| <p>HOTTE DE POÊLE</p> <p>ED KD030</p> <p>Blanche, 450 P.C.M. Électrohome.</p> <p>Spécial 237⁹⁵</p> | <p>ROBINET D'ÉVIER MOYEN</p> <p>7650. Un contrôle unique.</p> <p>Spécial 54⁹⁵</p> | <p>ÉVIER MIROLIN</p> <p>MH 200. 31" x 20 1/2" x 8 1/2"</p> <p>Garantie à vie. Robinet en sus. Blanc, gris, os.</p> <p>318⁹⁵</p> | <p>BAIGNOIRE TOURBILLON</p> <p>6 jets, en P.V.C. Approuvée CSA. Blanc, gris, os. 60x32x19".</p> <p>Spécial 759⁹⁵</p> <p>Incluant interrupteur à air.</p> |

J. M. Grégoire un atout de plus dans votre salle de bains.

J. & M. GRÉGOIRE INC.

4135, rue Fontaine, Rock Forest (près du Restaurant Élite)

822-2363

VISA MasterCard

DOUCHE

30x33x74"

En fibre de verre durable et facile d'entretien. Choix de blanc, gris, antique.

Spécial 176⁹⁵

Toit en option.

ENSEMBLE DE ROBINET BAIN/DOUCHE

Première qualité.

Spécial 68⁹⁵

Qualité - Choix - Service

Le terrain des Boivin situé en zone protégée

La directrice des services à l'habitation ne voit pas de solution à portée de la main

Gérol PRINCE Drummondville

«Pour régler le problème des Boivin, je crains bien qu'aucune solution n'apparaisse à brève échéance».

Pour Mme Linda LaPlante, directrice des services à l'habitation de la Ville de Drummondville, il n'y a pas de solution simple à cette affaire, sauf, peut-être, pour les Boivin, de se trouver un autre terrain. Cependant, il y a quelques semaines, la Ville avait fait visiter à Lise et Roger Boivin d'autres lots pour y bâtir maison, parce que, de l'avis des autorités municipales, d'autres endroits pouvaient être construits, ailleurs qu'à proximité du Village québécois d'antan.

M. et Mme Boivin avaient alors préféré donner suite à leur projet de construire leur maison sur la rue Montplaisir, en face du Centre administratif du Village. Lundi de cette semaine, le permis leur a été refusé à cause d'un décret, adopté par la MRC en 1983, qui crée une zone de protection de 150 mètres autour d'un site patrimonial.

«Nous ne savons pas à ce moment-là, assure Mme LaPlante, que les terrains acquis par les Boivin faisaient partie d'une zone de protection du Village d'antan». D'ailleurs, comment la Ville aurait-elle pu le savoir, alors que deux notaires, engagés par la famille Boivin, un évaluateur et un arpenteur engagés par la Ville,

avaient effectué des travaux sur ces deux terrains sans s'apercevoir de cette limitation?

Pour elle, la pénible mésaventure du couple Boivin fait suite à un malheureux concours de circonstances, où personne n'a été de mauvaise foi. Cependant, elle espère que ces événements ouvriront les yeux à toutes les personnes qui désirent acquérir des terrains et des immeubles.

«Avec tous les lois et règlements actuels des municipalités, l'acheteur d'un immeuble doit y voir deux fois plutôt qu'une avant de passer aux actes, par exemple réclamer un certificat de recherches à un notaire, s'il le faut». Pour Mme LaPlante, la situation actuelle est très complexe avec les schémas d'aménagement, les plans de zonage et de lotissement, qu'un acheteur n'est jamais trop prudent. Elle raconte le fait suivant: un individu a acheté un lot de villégiature à gros prix sur les bords de la rivière St-François pour se construire une maison à sa retraite. Quand le lot a été payé, quelques années plus tard, il a réclamé un permis de construction, mais n'a pas pu en obtenir un parce que le terrain n'était pas suffisamment grand pour l'installation des services sanitaires. «J'ai vu sortir le propriétaire en pleurant, confiée-elle, parce que, en plus de ne pouvoir construire, il ne peut même pas revendre son lot qui a perdu de ce fait pratiquement toute valeur».

Bébé brutalisé à Thetford Mines

La mère plaide coupable à une accusation réduite de voies de fait graves

Pierre SEVIGNY Thetford Mines

Christiane Nadeau, âgée de 25 ans, de Thetford Mines, a reconnu sa culpabilité, hier, à une accusation réduite de voies de fait graves à l'endroit de son bébé de quatre mois.

La jeune femme est passée aux aveux devant le juge Michel Babin de la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale du district judiciaire de Frontenac, après que le procureur de la Couronne, Me Serge Sévigny, eût annoncé le retrait de deux des trois chefs d'accusation, soit tentative de meurtre et négligence criminelle. Me Sévigny a justifié ces retraits par le fait qu'il était dans l'incapacité de prouver l'intention relative au meurtre.

Une dizaine de fractures

Mme Nadeau a donc plaidé coupable à l'accusation de voies de fait graves en blessant son bébé, le mutilant, le défigurant et mettant sa vie en danger. L'accusée avait été arrêtée le 20 septembre dernier à la suite d'une plainte logée par des voisins qui venaient de constater que la femme frappait violemment le jeune enfant. Des examens médicaux ont permis de déceler plus d'une dizaine de fractures.

Me Sévigny et le procureur de la défense, Me Micheline St-Laurent, ont proposé conjointement au magis-

trat une peine de deux ans moins un jour. Me St-Laurent a souligné le fait que la prévenue était en détention préventive depuis près de deux mois tout en précisant que les événements à l'origine du procès se sont déroulés dans un contexte de violence conjugale.

Toutefois, le juge Babin a décidé de reporter sa sentence au mardi 19 décembre, afin de lui permettre de prendre connaissance du rapport médical inhérent à la nature des blessures du bébé et des séquelles éventuelles. Le magistrat n'a fourni aucune indication quant à ses intentions concernant la suggestion des procureurs

en cause, bien qu'il ait fait remarquer à l'avocate de la défense que sa cliente n'avait pas l'air très repentante...

Quant au père du bébé, François Rancourt âgé de 24 ans, il subira son procès le mercredi 13 décembre et devra répondre d'une accusation de négligence criminelle.



Les piétons ont toujours la priorité?

Depuis l'installation récente de feux de circulation, angle DesForges et Lindsay, à Drummondville, l'enseigne «Priorité aux piétons» est restée en place, comme au temps où quatre signaux d'arrêt étaient installés à l'intersection. Si les nouveaux feux satisfont les automobilistes, les piétons, eux, ne savent pas s'ils ont toujours la priorité, même sur feu vert.

Hangar de Fromages Princesse ravagé: pertes frôlant les 100 000 \$

Plessisville (PH)

Un incendie s'est déclaré hier vers 18 h 20 dans le hangar des Fromages Princesse de Plessisville entraînant une perte totale du bâtiment ainsi que tout l'équipement se trouvant à l'intérieur, pour des pertes frôlant les 100 000 \$, selon une estimation approximative.

Le chef des sapeurs-pompiers, Jacques Martin, mentionne que l'alerte a été donnée lorsqu'un camion-

neur se rendant sur place pour livrer du lait aurait aperçu des flammes à l'intérieur du hangar. Une équipe de 17 sapeurs-pompiers n'a pas tardé à se rendre sur les lieux afin de combattre le sinistre. Incidemment, c'est vers 19 h 15 que les intervenants ont réussi à maîtriser l'incendie. Cependant, quelques foyers persistaient encore en soirée.

L'origine exacte du sinistre n'est pas encore déterminée. Toutefois, on croit que le feu aurait pris naissance à la suite d'une défectuosité de la gé-

nétratrice. En effet, une panne locale d'électricité, survenue vers 16 h 30, aurait affecté une partie de l'entreprise. C'est donc pour remédier à la situation que l'on a utilisé la génératrice.

Le hangar qui était situé en retrait de Fromages Princesse, à une distance de 30 pieds, s'avère donc une perte totale. Le bâtiment qui servait d'entrepôt abritait également une chambre froide, en plus d'abriter la génératrice. Le sinistre n'a fait aucune victime.

Une opération policière dirigée contre les revendeurs de drogue se termine par une douzaine d'arrestations

Victoriaville (PH)

L'escouade des moeurs de la Sûreté du Québec, détachement de Trois-Rivières, en collaboration avec la Sécurité publique de Victoriaville et de la Sûreté du Québec d'Arthabaska ont effectué simultanément peu après 7 h, hier matin, une dizaine de perquisitions dans la région de Victoriaville et de Warwik afin d'intercepter des présumés revendeurs de drogues.

Une quarantaine de policiers ont participé à cette opération que l'on mijotait depuis quelques mois. L'irruption de ces derniers, qui a certai-

nement causé un effet de surprise, a été synchronisée sur l'ensemble du territoire visé.

Les agents de la paix qui étaient accompagnés de deux maîtres-chiens ont retrouvé notamment 33 grammes de cocaïne, 259 capsules d'acide et du matériel de traficant. En outre, les policiers ont mis la main sur trois armes dont un revolver de calibre .38. Les perquisitions ont également permis de trouver un décodeur et deux magnétoscopes.

Les policiers ont procédé à l'arrestation d'une douzaine d'individus, tous des adultes. Ces derniers ont comparu hier au Palais de justice d'Arthabaska pour faire face à des

accusations de trafic de stupéfiants. Ajoutons que dix de ces individus, dont huit demeurent à Victoriaville et deux à Warwik, sont présentement incarcérés jusqu'au moment de la tenue de l'enquête sous cautionnement, fixée à mardi prochain. Par ailleurs, deux personnes ont été libérées et devront comparaître de nouveau par voie de sommation.

L'agent des relations publiques de la Sûreté du Québec de Trois-Rivières, Serge Montpetit, précise que l'objectif de l'opération était d'arrêter et de décourager les petits revendeurs de drogues communément appelés les vendeurs de rue de la région de Victoriaville et de Warwik.

BULLETIN scolaire



LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SHERBROOKE

ECHOS DU PRIMAIRE



Le Club Optimiste s'implique dans le financement des manifestations sportives au primaire. Les statistiques concernant la participation des élèves aux manifestations sportives de l'an dernier démontrent qu'un total de 800 élèves a été atteint en 1988-1989. Pour une deuxième année consécutive les manifestations sportives se tiendront encore en collaboration avec les clubs Optimistes grâce à un don de 2 000\$.

Une visite instructive pour des écoliers de l'école Beaulieu. Les élèves de 1ère année, à savoir les classes de Claudette Boyer et de Gaëtan Breston, ont rendu visite récemment à la Ferme Lune de miel, près de Stoke. Madame Carole Côté, propriétaire, a fourni d'intéressantes explications sur la vie des abeilles. Cette visite a été rendue possible grâce à la collaboration des parents des élèves.

ECHOS DU SECONDAIRE



Bilan du colloque sur les élèves doués et talentueux à l'école Le Phare. Le Colloque sur la «Douance» a réuni au-delà de 180 intervenants du monde de l'éducation répartis dans quelque dix-sept ateliers. Une des conférencières invitées était madame Suzanne Gagné, présidente de Douance-Québec et actuellement directrice d'école dans la région de St-Hyacinthe. Le comité d'action prépare actuellement des documents d'information à l'intention des enseignants et des parents.

Du dynamisme à revendre à l'école Le Triplet. La levée de fonds pour le programme de motivation du pavillon 1 est terminée. Il s'est ramassé plus de 15 000\$.

Mercredi 1er novembre l'École Le Triplet a reçu les directions et les professeurs de 6e année du primaire. Les professeurs de première secondaire en français, mathématiques, anglais et sciences humaines participaient aussi à la rencontre. L'équipe de direction du Triplet, le directeur général adjoint Roland Quintal et les conseillers pédagogiques concernés étaient aussi à la rencontre. Jacques Latulipe et son groupe d'élèves leur ont servi un excellent repas.

ECHOS D'AUTRES INTERVENANTS OU AUTRES SECTEURS



Visite des membres du Bureau des sous-ministres à la C.S.C.S. À la mi-octobre, les Sous-ministres du ministère de l'Éducation accompagnés de directeurs et directrices du réseau sont venus visiter certaines de nos écoles secondaires, primaires et professionnelles dans le cadre de la complémentarité des écoles et de la loi 107 au chapitre du choix de l'école par les parents. Le bilan de la visite fut plus qu'encourageant. Toutes nos félicitations aux écoles concernées pour leur travail de préparation à cette visite dont l'école Notre-Dame-du-Rosaire, Centre Le Goéland, Centre Vingt-Quatre-Juin, écoles Montcalm, Mitchell, Sacré-Coeur, Le Ber, St-François, Le Phare et Le Triplet.

Sessions de formation sur l'évaluation formative. Deux experts européens sur la question de «l'évaluation formative», madame Michèle Genthon et monsieur Jean-Jacques Bonniol de l'Université d'Aix en Provence, sont venus donner des sessions de formation au début de novembre. La participation des experts européens avait également pour mission de jeter un regard critique sur les opérations de supervision enclenchées à la C.S.C.S. L'organisation et le suivi de ces opérations sont assurés par monsieur Jacques Clément, conseiller pédagogique.

ECHOS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES JEUNES ET ADULTES



Démonstration de création de coiffure. Pauline Lajeunesse, professeure de l'école Camirand, Danièle Fontaine, Marie-Josée Pinette et Maryse Charest, étudiantes en coiffure, ainsi que Pauline Routhier, professeure de la même école, ont assisté à une démonstration de création de coiffure présentée par un autre étudiant de l'école Eric Alarie, lors d'une convention de coiffure au Palais des congrès, à Montréal.

ECHOS DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

(Éducation populaire, formation générale)



Un programme de formation sur mesure aux entreprises. Le secteur de l'éducation des adultes, en collaboration avec la Commission de formation professionnelle, offre aux entreprises qui en manifestent le besoin, la formation sur mesure. En effet, ce projet axé sur la collaboration école-entreprises touche notamment la formation des travailleurs chez Bombardier inc. dans ce qu'elle implique comme étapes de pré-formation, formation proprement dite, post-formation. Plus particulièrement, par des mises en commun avec les contremaîtres et les gestionnaires de l'entreprise et les professionnels des Services éducatifs des adultes, mettre en application des expériences pédagogiques faites aux Services éducatifs des adultes, en enseignement individualisé aux besoins des travailleurs des différents départements (ex.: changements technologiques, nouveaux modes de gestion et de perfectionnement du personnel dans l'entreprise, etc.)

Des jeunes adultes qui s'affichent au Centre St-Michel. Maria Do Rosario Silva, étudiante au Centre St-Michel s'est récemment rendue à la télévision communautaire pour y parler du Brésil, sa terre d'origine. C'est dans la semaine du 5 novembre, à l'émission Des quatre coins du monde qu'on a pu apprécier le témoignage de Maria.

ECHOS DES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES



Voici une des réalisations du secteur présentées au Salon des projets de mai dernier. Titre du projet: Programme d'escalade pour MSA (Mésadaptés socio-affectifs) Participants: Martin Gagné, enseignant et les élèves de l'institution, École ou secteur: École Val-du-Lac (institution spécialisée) (secteur adaptation scolaire) Ce projet, véritable «Programme d'escalade» pour mésadaptés socio-affectifs (MSA) vise à répondre, dans le cadre des cours d'éducation physique, aux besoins et aux intérêts particuliers de ce type d'enfant. En somme, initier à la discipline sportive de l'escalade, maintenir et améliorer sa santé physique et mentale, favoriser l'établissement de contacts positifs avec ses pairs, développer le sens des responsabilités, etc.

DISTINCTION



Madame Lise Blouin, formatrice d'adultes au Centre St-Michel est l'auteure d'un livre qui vient de paraître aux éditions Quinze: «D'Élise à la folie». Ce roman est un véritable petit joyau longuement ciselé. À lire absolument pour la profondeur des drames humains qui vous remueront. Quelques-uns des grands gagnants du concours littéraire Jeunesse dans le cadre du Salon du livre de l'Estrie: Ghislain Robert, 13 ans, École St-François et Jean-François Quirion, 15 ans, École Le Ber. Deux professeurs de l'école Le Triplet, à savoir MM. Jacques Beaudoin et Jean-Marc Samson occuperont pour les deux prochaines années les postes de trésorier et de directeur de l'Association provinciale des professeurs de dessin technique.

À NOTER

La C.S.C.S. a récemment doté la division de l'informatique d'un nouvel ordinateur de haute technologie, de marque Unisys, pour mieux répondre aux besoins de ses diverses clientèles. La prochaine réunion du Conseil des commissaires aura lieu le lundi 20 novembre 1989 au 891, rue Bowen sud, dès 19h30 et comportera les dossiers suivants: français dans les manuels scolaires transport scolaire, enfants demeurant à deux adresses activités hors-écoles, demande de révision Règlement sur le transport scolaire Adoption des états financiers de la C.S.C.S. pour 1988-1989 Élections des membres sur les conseils d'orientation (cas particuliers) Le 19 novembre, à partir de 10h00, brunch musical à l'école Montcalm. À cette occasion aura lieu le premier tirage-voyage au profit du Mouvement musical Mitchell-Montcalm. Le 13 novembre avait lieu à l'école Le Phare une rencontre d'information pour les parents qui désirent connaître plus à fond la philosophie de l'École d'éducation internationale. À cette occasion les parents pouvaient inscrire leur enfant. Jean Dupuis, directeur à l'école primaire Eymard s'implique activement au sein du Club Optimiste du Centre-Estrie (Sherbrooke). Pour ce faire, Jean informe les membres de la C.S.C.S. qu'ils sont invités à une soirée casino le 18 novembre à 19h30 au centre communautaire de Fleurymont et ce, au profit des Clubs Optimistes (Sherbrooke, Brantfordville, Centre-Estrie, Stoke).

Québec consacre déjà 900 millions \$ par année à son réseau routier

Vallières veut des dizaines de millions additionnels

Norman DÉLISLE Québec (PC)

Québec consacre déjà 900 millions \$ par année à son réseau routier mais le nouveau ministre responsable des routes, M. Yvon Vallières, juge le montant insuffisant.

«Il va falloir investir plus d'argent, des dizaines de millions additionnels pour éviter la détérioration du réseau routier», affirme le ministre délégué aux Transports, M. Yvon Vallières, dans une entrevue accordée à la Presse Canadienne.

Selon M. Vallières, le réseau routier fait actuellement face à quelques urgences: vieillissement des ponts, détérioration des infrastructures dont plusieurs datent de 20 ou 30 ans, présence de camions de plus en plus lourds qui créent des ornières. Les crédits actuels de 900 millions \$, dont 550 millions \$ vont à l'entretien et 350 millions \$ à la construction, ne suffisent plus.

Restaurer d'abord

M. Vallières a déjà défini le sens de son action: donner la priorité d'abord à la restauration des routes qui existent déjà plutôt que d'en construire de nouvelles.

«Les gens devront être bien préparés pour me vendre l'idée de construire une nouvelle route. Il va falloir être alerte dans nos choix dans un contexte où l'argent est rare et l'obtention de nouveaux budgets difficile», dit-il.

On doit faire face de plus à la nécessité d'investir dans le réseau routier de la région métropolitaine de Montréal et de poursuivre les projets d'autoroutes régis par des ententes avec le gouvernement fédéral.

Il faut donc poursuivre les travaux sur les autoroutes 13 (vers Mirabel), 50 (de l'Outaouais à Montréal), 20 (vers la Gaspésie), 73 (vers la Beauce) et 10 (contournement de Sherbrooke).

M. Vallières promet aussi «d'examiner de très près» la possibilité de poursuivre des travaux sur l'autoroute 30 en direction sud (vers Valleyfield), de façon à ce que cette route devienne une voie de contour de Montréal.

Le gouvernement devra également respecter son engagement de réaliser la Route du nord qui reliera Chibougamau à Némiscau, de façon à rejoindre le lac Saint-Jean à la baie James.

C'est un projet de 58 millions \$ dont 29 millions \$ assumés par Québec, «une somme qui hypothèque vite nos budgets pour des routes neuves».

«On ne contera pas d'histoire aux gens qui veulent de nouvelles routes: je vais être très exigeant sur la pertinence des projets et sur le fait que le niveau de circulation doit les justifier», a dit le ministre.

Un gars apprécié

La nomination du député de Richmond comme ministre délégué aux Transports n'a pas surpris outre mesure les milieux politiques.

M. Vallières, un enseignant de 41 ans, est un vétéran de l'Assemblée nationale où il siège depuis 1973, avec une interruption d'un mandat lorsqu'il a dû céder son siège à un député de l'Union nationale lors de la vague anti-libérale de 1976.

Le 11 octobre, lorsque le premier ministre Robert Bourassa a annoncé la composition de son conseil des ministres, c'est Yvon Vallières qui a mérité les applaudissements les plus nourris de ses collègues massés au Salon rouge du Parlement.

«J'ai été whip libéral pendant quatre ans à l'Assemblée nationale et même si c'est une tâche de préfet de discipline, j'ai toujours essayé de donner la priorité aux relations humaines dans mes contacts avec les députés», explique M. Vallières pour justifier la popularité dont il jouit au sein de l'équipe libérale et le respect qu'il soulève chez ses adversaires péquistes.

Issu d'un milieu modeste, M. Vallières aime également affirmer que sa présence au sein du cercle sélect que constitue le conseil des ministres est la preuve que le système politique québécois n'est pas une caste réservée aux avocats ou à ceux qui ont la puissance financière.

«Il faut lever notre chapeau devant un système qui permet à un petit enseignant d'Asbestos, fils d'un simple ouvrier, de devenir ministre du gouvernement», conclut-il.



«Il va falloir investir plus d'argent, des dizaines de millions additionnels pour éviter la détérioration du réseau routier», affirme Yvon Vallières.

«Moi j'y vais!»

LES CANADIENS DE SHERBROOKE

rencontrent:

VENDREDI, 17 NOV., 19h30

UTICA DEVILS

Club-école des Devils du New Jersey

DIMANCHE, 19 NOV. 16 h 00

NEW MARKET SAINTS

Club-école des Maple Leafs de Toronto

Information: 821-5850
Palais des Sports

MOLSON On est d'la partie!

EN VIGUEUR SAMEDI

RABAIS

CHEZ SEARS!

Bons achats dont vous voudrez profiter

RABAIS 10\$-110\$

CUIJINIÈRES KENMORE 30" CHOISIES
Electroménagers

RABAIS 30%-150%

LAVE-VAISSELLE KENMORE CHOISIES
Electroménagers

RABAIS 20%-50%

FOURS À MICRO-ONDES CHOISIES
Electroménagers

RABAIS 30%-80%

LAVEUSES KENMORE CHOISIES
Electroménagers

RABAIS 20%-60%

SÈCHEUSES KENMORE CHOISIES
Electroménagers

RABAIS 30%-150%

RÉFRIGÉRATEURS KENMORE CHOISIES
Electroménagers

RABAIS 50%

CONGÉLATEURS-COFFRES KENMORE CHOISIES
Electroménagers

RABAIS 100%-170%

ASPIRATEURS VERTICAUX ET ASPIRATEURS-TRAÎNEAUX CHOISIES
Aspirateurs

RABAIS 100-130\$

MACHINES À COUDRE KENMORE CHOISIES
Machine à coudre

RABAIS 10%

TOUTES LES TÉLÉCOULEURS
Electronique

RABAIS 10%

TOUS LES MAGNÉTOSCOPES
Electronique

RABAIS 10%

TOUTES LES CHAINES STÉRÉO
Electronique

RABAIS 10%

TOUTES LES MACHINES À ÉCRIRE IMPRIMANTES, CALCULATRICES ET FILMS SEARS
Photo, équipement de bureau

RABAIS 25%

TOUTES LES JUMELLES
Photo

RABAIS 35%

TOUS LES STORES EN STOCK
Tentures

RABAIS 30%

TOUS LES STORES À MINI LAMELLES EN STOCK
Tentures

RABAIS 20-35%

TOUTES LES TENTURES, VOILAGES ET RIDEAUX MODE EN STOCK
Tentures

RABAIS 40%

TOUS LES OREILLERS EN STOCK
Literie, salle de bains

RABAIS 25%

TOUS LES COUVRE-MATELAS ET SURMATELAS EN LAINE, MARCHANDISE EN STOCK
Literie, salle de bains

RABAIS 50%

TOUS LES DRAPS EN PERCALE EN STOCK
Literie, salle de bains

RABAIS 20%

SERVICES DE VAISSELLE ASSORTIS 16 ET 20 PIÈCES
Acc. maison-cuisine

RABAIS 50%

TOUS LES OUVRE-PORTE DE GARAGE EN STOCK
Quincaillerie

RABAIS 20%

TOUS LES COFFRES À OUTILS ET ARMOIRES EN STOCK
Quincaillerie

RABAIS 25%

TOUS LES COMPRESSEURS À AIR EN STOCK
Quincaillerie

RABAIS 20%

TOUTES LES ÉCHELLES
Quincaillerie

RABAIS 30%

TOUTES LES SCIES À TABLE ET SCIES RADIALES DE GRAND FORMAT
Quincaillerie

RABAIS 50%

TOUTE NOTRE SÉLECTION DE BLOUSONS POUR FILLES ET GARÇONS
Tailles 4-18
Vêtements pour filles et garçons

RABAIS 25%

TOUS LES VÊTEMENTS DE NUIT POUR FILLES
Tailles 8-18
Vêtements pour filles et garçons

RABAIS 25%

TOUTE NOTRE SÉLECTION DE PULLS ET PANTALONS HABILLES POUR GARÇONS
Vêtements pour garçons

RABAIS 20%

TOUTE NOTRE GAMME DE LITS ET POUSETTES POUR BÉBÉS
Articles pour enfants

RABAIS 40%

POLOS CHOISIES POUR HOMMES
Vêtements pour hommes

RABAIS 33 1/3%

PULLS ARNOLD PALMER® ET BOULEVARD CLUB POUR HOMMES
Vêtements habillés pour hommes

RABAIS 25%

TOUTE NOTRE SÉLECTION DE CHEMISES HABILLÉES POUR HOMMES
Vêtements habillés pour hommes

RABAIS 30%

TOUTE NOTRE SÉLECTION DE VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR
Vêtements pour hommes

RABAIS 20-40%

CHAUSSURES D'ENTRAÎNEMENT DE MARQUES CONNUES POUR HOMMES ET FEMMES
Chaussures

RABAIS 30%

TOUTE NOTRE SÉLECTION DE BAS-CULOTTES À CULOTTE DE MAINTIEN
Bas pour femmes

RABAIS 30%

MODÈLES CHOISIES DE SOUTIENS-GORGE 'VOGUE'
Boutique intime

RABAIS 33 1/3%

TOUTES NOS BOUCLES D'OREILLES EN ARGENT STERLING, OR 10K ET 14K
Bijoux

RABAIS 15%

TOUS LES APPAREILS POUR SOINS DE BEAUTÉ, SOINS PERSONNELS OU DES CHEVEUX
Articles de soins personnels

RABAIS 15%

TOUS LES GANTS POUR HOMMES
Accessoires de mode

Veuillez noter: Ces articles ne sont pas offerts dans tous les magasins Sears.

TOUS LES RABAIS INDIQUÉS CI-DESSUS S'APPLIQUENT À DES ARTICLES À PRIX COURANT, SAUF À CEUX DÉJÀ EN RÉCLAME

PRIX EN VIGUEUR SAMEDI LE 18 NOVEMBRE 1989



vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

MISE AU POINT

Dans notre circulaire «Les meilleures offres de nos acheteurs» insérée dans La Tribune du 14 novembre, veuillez noter que l'illustration de la boîte Artie Trail® pour hommes en page A10 est INEXACTE: les modèles annoncés sont les nos 5205 et 5206 à 34,99\$ et diffèrent de cette illustration. Également à cette page, le modèle de chaussure avec garniture tressée pour hommes (39,99\$) pourrait différer un peu du modèle offert dans nos magasins (c'est-à-dire que certains magasins ont le modèle avec la garniture, et d'autres ont le même modèle, mais sans la garniture). Les oreillers Durafil Plus® en page B1 ne sont pas disponibles dans tous les magasins, mais nous acceptons les commandes.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

